



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 10 décembre 2021
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Stabilisation d'une zone forestière au lieu-dit « Gottau »

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal n° 13 / 2021 du 15 novembre 2021
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

à bulletin secret et à la majorité des membres présents

1. d'autoriser formellement la Municipalité à exécuter les travaux décrits
2. d'accorder un crédit d'investissement de Fr. 35'000.--
3. d'autoriser la Municipalité, suivant les nécessités, à emprunter tout ou partie de cette somme, aux meilleures conditions du moment, sous réserve de l'article 143 de la LC
4. de prendre acte que le total de la dépense affectera le compte no. 32 dont le solde sera amorti au fur et à mesure des possibilités du ménage communal, mais en trente ans au maximum

Ainsi délibéré en séance du 10 décembre 2021.

Jean-Luc Danalet
Président

Laetitia Déglon
Secrétaire